

700 bornes à faire

Il pilote l'installation de points de charge pour véhicules électriques en Aquitaine

CHRISTOPHE MASSENOT

agen@sudouest.fr

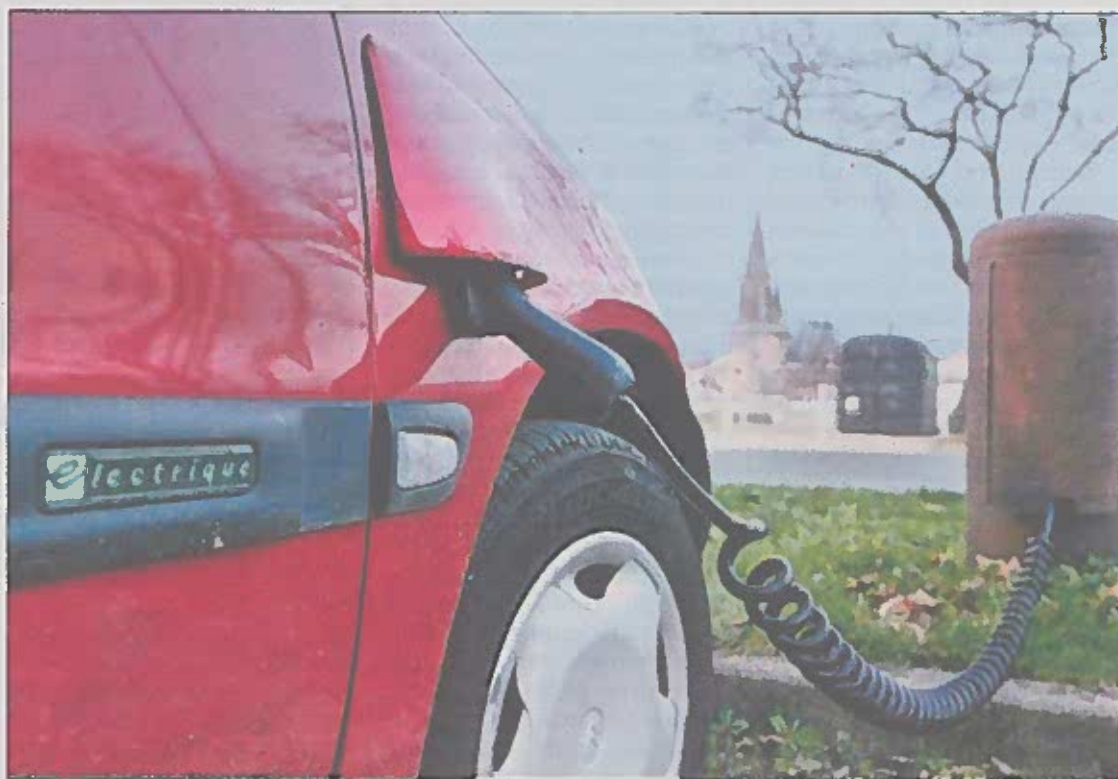
C'est depuis le Lot-et-Garonne que va être coordonné le dossier visant à l'installation de 700 bornes de charge pour les véhicules électriques en Aquitaine. Le Syndicat départemental d'électricité et d'énergie (Sdee) s'est vu confier cette mission au nom de ses cinq partenaires régionaux. L'opération s'appelle « Move ». Rassurons les chasseurs d'anglicismes en précisant que le label désigne ici « Mobilité en véhicule électrique ». 400 communes sont concernées, à l'exclusion de la métropole bordelaise. Le programme, qui va démarrer en janvier, est évalué à plus de 8 millions d'euros.

En Lot-et-Garonne, 115 bornes accélérées avec stockage et deux rapides vont être implantées dans 50 municipalités. « En accéléré, il faut prévoir une à deux heures pour une charge. Dix minutes avec une rapide », détaille Jérôme Queyron, le directeur du syndicat présidé par Jean Gallardo. Ce dernier modèle coûte 45 000 euros. Quatre fois plus que le premier.

Dans le département, le financement sera assumé à 50 % par l'État, via l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le Conseil départemental à hauteur de 20 %. Le reliquat serait pris en charge par le Sdee 17.

Question d'autonomie

La première partie de ce schéma sera livrée en 2017. D'ici là, les avancées technologiques des constructeurs auront peut-être permis de densifier un parc automobile restreint en l'état et surtout développé au sein des collectivités et des entreprises. Car la grande question pour



Concernant l'utilisation de ces bornes, il est prévu que le syndicat assure les frais induits par la consommation pour la première année. PHOTO ARCHIVES DOMINIQUE JULIAN

« À ce jour situées en deçà de la centaine de kilomètres, les batteries de demain devraient doubler la capacité du trajet »

les usagers, à l'heure d'acquiescer un modèle propulsé par un moteur électrique, demeure celle de l'autonomie.

À ce jour situées en deçà de la centaine de kilomètres, les batteries de demain devraient doubler la capacité du trajet. « Aujourd'hui, le mode

d'acquisition est celui de la location et non de l'achat. Cela autorise à suivre les progrès techniques sans avoir à se poser la question de la revente de sa voiture. De toutes ces évolutions dépendra l'ampleur du second plan, pour la période 2017-2020, qui prévoit 145 bornes supplémentaires », enchaîne Jérôme Queyron.

Celui annoncé permettra toutefois de considérablement améliorer le confort des différents propriétaires de ce type de véhicules. Les nouvelles dispositions européennes ont ainsi permis d'équiper toutes les bornes d'un même type de prise.

Une application

Quant à l'utilisation de ces bornes, il est prévu que le syndicat assure les frais induits par la consommation pour la première année. La seconde, elle sera partagée avec les communes qui pourraient la prendre intégralement à leur charge à partir de la troisième. « Cela fait partie des éléments que nous discuterons », nuance le directeur.

Les automobilistes pourront réserver une borne à partir d'une application sur smartphone. « Toutes les bornes devront être situées dans des zones où le GSM passe. » On sait par expérience que ce n'est pas le cas partout dans le département.